



Mairie
de
Saint-Georges

Département du Cantal
Canton de Neuvéglise-sur-Truyère

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Saint-Georges est convoqué en séance ordinaire à la mairie le :

**Lundi 5 juin 2023
à 20 h 30**

Ordre du jour :

- ☛ Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 14 avril 2023
- ☛ Renouvellement de la ligne de trésorerie
- ☛ Souscription d'un emprunt dans le cadre de la réhabilitation de l'ancien presbytère
- ☛ Demande de subvention au titre des amendes de police
- ☛ Information des décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation

A Saint-Georges, le 30 mai 2023

Le Maire



Jean-Jacques MONLOUBOU